

section académique de Lille

Lettre mensuelle d'informations des LP, SEP, SEGPA et EREA

AU SOMMAIRE EN MARS 2019 :

L'éditorial du secrétaire académique.....	1
Compte rendu du Conseil Syndical Académique du 14 mars 2019	2
Audience du 18 mars avec le DRH du Rectorat	3
Bilan de la CAPA accélération de carrière des 6 ^e et 8 ^e échelons	4
Publication du texte pour la mise en œuvre des grilles horaires	5
Campagne d'accès à la hors-classe en 2019	5
Changement volontaire de discipline à la rentrée 2019	5

L'érito du secrétaire académique : Ali BEN YAHIA

Face aux diverses attaques ciblées, le SNETAA-FO réaffirme son combat contre la réforme de l'enseignement professionnel. Comme à tous les niveaux, il agit pour ne pas faire subir des décisions qui vont concerner les milliers de PLP. Le SNETAA-FO s'engage pour que la réforme qui s'impose aux PLP ne le soit pas au détriment des postes et de la qualité de nos conditions de travail. C'est pourquoi à notre demande le 18 mars dernier, nous avons été reçus au rectorat pour évoquer l'orientation des élèves vers nos filières, la problématique de la reconversion des collègues exerçant en Bac Pro GA, la création d'un RH de proximité, l'implantation de BTS en voie pro avec des PLP comme enseignants. Des échanges clairs qui ont permis de rappeler et de s'assurer que tout sera mis en œuvre et répondra à l'ensemble de nos exigences.



section académique de Lille

Compte rendu du Conseil Syndical Académique du 14 mars 2019

Nous étions ce jour-là plus d'une vingtaine de personnes réunies au lycée professionnel Salvador Allende à Béthune.

Françoise BUREAU, secrétaire nationale du SNETAA-FO a coanimé cette réunion avec Messieurs Ali BEN YAHIA et Fabrice COSTES.

Après avoir évoqué l'actualité nationale de la voie professionnelle, il a été fait un compte rendu des Commissions Administratives Paritaires Nationale et Académique.

L'avenir de la filière Gestion Administration a aussi été évoqué notamment par l'analyse du projet de protocole d'accompagnement des collègues de cette spécialité.

Toujours en lien avec la réforme de la voie professionnelle, les participants se sont penchés sur la mise œuvre des nouvelles grilles horaires et des nouveaux enseignements prévus dès septembre 2019 pour les élèves entrant dans nos établissements. Chacun a pu ainsi exprimer ses craintes mais aussi ses attentes et espoirs quant à la mise en œuvre du chef d'œuvre, de la co-intervention, de l'aide personnalisée...

Enfin, calendrier des mutations intra-académiques oblige, la dernière partie de la journée a été consacrée à l'étude des documents de travail sur les créations et suppressions de postes fournis par le rectorat.

Le secrétariat académique remercie les participants de leur présence et la direction du lycée Salvador Allende pour son excellent accueil.



section académique de Lille

Audience avec le DRH du rectorat

Une délégation du SNETAA-FO composée de Messieurs NITKOWSKI, BEN YAHIA et COSTES a été reçue le lundi 18 mars dernier par Monsieur COLSON (Secrétaire Général adjoint chargé des RH), Mesdames LOUCHAERT (chef du Département du Personnel Enseignant) et LEVIEL (doyenne des IEN).

Nous avons tout d'abord dénoncé la faible orientation dans la voie pro par rapport à la voie générale. Pour Monsieur COLSON, c'est en luttant contre l'orientation subie, en augmentant la qualité des formations et la poursuite des études en BTS que la voie pro deviendra une voie d'excellence attractive.

Sur l'avenir des collègues de Gestion Administration (GA), peu d'éléments que nous ne connaissons déjà nous ont été apportés puisque la version finale du protocole d'accompagnement de ces enseignants sortie quelques jours avant nous a été déroulée. Pour la télécharger, [cliquez ici](#).

Parmi les éléments qui étaient non connus à ce jour, se trouve le nombre de collègues de GA concernés par le protocole : actuellement exercent dans l'académie 269 titulaires dont 20 TZR auxquels il faut ajouter 33 contractuels dont 3 maîtres auxiliaires, 2 en CDI et 28 en CDD. Autant dire que l'avenir de ces derniers est très sombre !

Autre annonce, il y aura, dès le mois d'avril, quatre réunions réparties dans autant de territoires avec les enseignants de GA pour les informer sur les accompagnements prévus. Un groupe de travail sera aussi créé.

Quant aux RH de proximité, à ce jour trois conseillers dédiés sont déjà recrutés et affectés sur Lille, Maubeuge et Boulogne. D'autres recrutements devraient suivre.



section académique de Lille

Bilan de la CAPA accélération de carrière des 6^e et 8^e échelons

Dans cette période de gel d'indice, l'accélération de carrière de un an et le changement de grade sont les seules façons qu'ont les PLP pour gagner quelques dizaines d'euros en plus à la fin du mois sans avoir à travailler plus.

Le nombre de promouvables pour l'accélération de carrière de un an du 6^e échelon était cette année de 103 et de 137 pour le 8^e échelon. Le nombre de promus a été respectivement de 31 et de 41, soit quasiment 30% des promouvables comme indiqué dans notre statut.

L'attribution des avis du Recteur sur la valeur professionnelle des agents est on ne peut plus opaque ! Or cette valeur professionnelle est prépondérante dans le classement des promouvables. Les collègues qui n'en ont pas eu suite à une absence légitime à leur de rendez-vous de carrière, ont été intercalés parmi les promouvables. Pour le faire, le rectorat a notamment demandé les avis de leurs inspecteurs ou des services de leur ancienne académie pour les agents affectés dans celle de Lille en septembre dernier. Certains n'ont pas répondu aux sollicitations de la DPE de Lille. À l'opacité s'est donc ajoutée l'injustice pour ces collègues !





section académique de Lille

Publication du texte pour la mise en œuvre des grilles horaires

Nous vous avions communiqué il y a quelques semaines le projet de note de service relative à la mise en œuvre des nouvelles grilles horaires.

La version définitive vient d'être publiée. Pour y accéder, [cliquez ici](#).

Campagne d'accès à la hors classe 2019

Seuls les agents ayant un échelon supérieur ou égal au 9^e (avec deux ans d'ancienneté minimum) pourront être promus.

Le classement des promouvables se fera notamment à l'aide des avis donnés sur la valeur professionnelle des agents lors du troisième rendez-vous de carrière réalisé en 2017-2018 ou celui émis lors de la campagne précédente. Les personnes promouvables sans avis ont été contactées par le rectorat pour un entretien avec leur inspecteur, pas toujours réalisé dans les meilleures conditions. Parfois même la valeur professionnelle sera donnée par le Recteur sur les seuls avis des inspecteurs et chefs d'établissement, sans rendez-vous de carrière ou entretien. Opacité et injustice sont aussi ici présents !

Pour télécharger le circulaire académique, [cliquez ici](#).

Changement volontaire de discipline à la rentrée 2019

Les PLP intéressés pour intégrer à la rentrée prochaine le dispositif de changement volontaire de discipline ont jusqu'au 30 avril prochain pour faire parvenir leur dossier au rectorat. Le détail de ce dispositif est donné dans la circulaire académique. Pour la télécharger, [cliquez ici](#).